



SNUipp
FSU

snés
fsu

Union
syndicale
Sud
Créteil
Education

FNEC-FP Créteil
FO
la force syndicale

Le rectorat reste sourd aux revendications des AESH ! Mobilisons-nous le 20 novembre pour gagner des droits pour les AESH !

Les organisations syndicales de l'académie de Créteil : la CGT Educ'action, Sud Education, la FNEC-FP FO, le SNUipp-FSU, le SNES-FSU et l'UNSA ont été reçues au rectorat de Créteil le 6 novembre, 5 mois après leur demande d'audience.

Manifestation à Paris devant le Ministère de l'éducation nationale RDV à 14h - Métro Solférino

La rentrée des AESH a été catastrophique dans notre académie. La publication d'une nouvelle circulaire nationale en juin 2019 relative aux conditions d'emploi des AESH et la politique de mutualisation des personnels ont été l'occasion pour les directions départementales d'imposer des dégradations dans les conditions de travail des AESH. Les organisations syndicales observent de fortes disparités sur le temps de travail, les missions, la gestion des personnels d'un département à l'autre. Ces situations s'ajoutent à des conditions salariales déjà particulièrement difficiles : bas-salaires, temps incomplets imposés...

Pourtant, le rectorat est satisfait de cette rentrée : il est resté sourd aux revendications portées ensemble par les organisations syndicales. Les organisations syndicales sont profondément scandalisées par le mépris de l'institution pour les personnels AESH. Dans sa tour d'ivoire, l'administration ignore les difficultés de ces personnels extrêmement précaires et renvoie toujours les responsabilités à l'échelon du dessus, alors que dans le cas de la mise en œuvre de la circulaire, notamment du temps complet pour ceux.celles qui le souhaiteraient (1607 heures), la décision appartient bien aux instances académiques, donc au Rectorat.

Plus inquiétant encore, le rectorat persiste dans sa logique de mutualisation des personnels et ose même invoquer le bien être des élèves en situation de handicap pour justifier cette politique d'économie. La mutualisation des personnels AESH a profondément dégradé les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels.

Les organisations syndicales de l'académie de Créteil : la CGT Educ'action, Sud Education, la FNEC-FP FO, le SNUipp-FSU, le SNES-FSU et l'UNSA appellent tous les personnels à porter leurs revendications devant le Ministère de l'Éducation Nationale, le 20 novembre prochain à 14h.

Nous revendiquons :

- La garantie que tous les contrats PEC arrivés à échéance soient transformés en contrats AESH ; nous ne voulons pas entendre parler de « nombre de contrats disponibles » pour justifier la non transformation des contrats, les besoins sont énormes !
- Le versement de l'indemnité REP/REP+ - ou un équivalent comme c'est le cas pour les administratifs- pour les AESH exerçant en éducation prioritaire ;
- Paiement des heures supplémentaires faites en cas de classe de découvertes ou de sorties scolaires ;
- Prise en compte des années de CUI et PEC pour la CDIisation ;
- Le versement de la prime de fin d'année de 350 euros ;
- Le droit de pouvoir travailler à temps complet ;
- La création d'un véritable statut de fonctionnaire d'Etat pour les AESH ;
- La création du nombre d'emplois nécessaires pour couvrir tous les besoins et répondre strictement aux notifications des élèves, pas à leur détriment au sein d'une gestion trafiquée et localisée ;
- Une véritable formation professionnelle de qualité sur le temps de travail ;
- Le maintien des AESH-i et AESH-co : non à la mutualisation prévue avec les PIAL ;
- La création de tous les postes de l'enseignement spécialisé, des classes, des structures et des établissements nécessaires ;
- L'abandon des PIAL et de la loi Blanquer dite « école de la confiance » !

A l'appel des organisations syndicales nationales, nous invitons les AESH de l'académie de Créteil à rejoindre la manifestation parisienne :

Mercredi 20 novembre
MOBILISONS-NOUS !
AESH
ENSEMBLE DEVANT LE MINISTERE !
RDV à 14h au Métro Solférino